

**Assemblée ordinaire de la Paroisse réformée évangélique française de Bienne
13 novembre 2022, 10h30, Maison St-Paul, Crêt-des-Fleurs 24, 2503 Bienne**

1. Ouverture de l'assemblée
 - a) Vérification du droit de vote
 - b) Election des scrutateurs
 - c) Acceptation de l'ordre du jour
2. Ratification du PV de l'assemblée ordinaire du 21 novembre 2021
3. Election / Réélections
 - Election d'une nouvelle conseillère de paroisse
 - Réélection de 2 conseillers-ères de paroisse
 - Réélection de la présidente et de la vice-présidente du Conseil
 - Election à la Paroisse générale
4. Présentation de 2 nouvelles collaboratrices
5. Budget paroissial 2023, informations
6. Vie de la paroisse, rapports : Présidente/Coordination colloque/Présences/Délégué-e au Synode cantonal
7. Bâtiments : Rénovation de la Maison St-Paul, informations
8. Informations concernant le fonctionnement de la Paroisse générale
9. Divers

Le procès-verbal est en dépôt public (art. 61 du règlement d'organisation de la Paroisse française) à l'administration de la Paroisse Générale de Bienne, Chemin G.-Ischer 11, 2504 Bienne, tél. 032 322 78 11. Il peut être consulté sur demande et pendant les heures d'ouverture du bureau ou être également consulté sur www.ref-bienne.ch. Ce procès-verbal ne sera pas lu durant l'assemblée.

Bienne, le 11 octobre 2022

Assemblée ordinaire de la Paroisse réformée évangélique française de Bienne

Le 13 novembre 2022, 10h30

Maison St-Paul, Crêt-des-Fleurs 24, 2503 Bienne

Présidence : Daniel Galataud.

Personnes ayant le droit de vote : 36

1. Ouverture de l'Assemblée de paroisse

A 10h30, Daniel Galataud ouvre l'assemblée ordinaire, rappelant la conformité de la procédure d'invitation.

Absences excusées : Marianne Wühl, Pierre-André Kuchen. Ellen Pagnamenta rejoindra l'assemblée plus tard.

a) Vérification du droit de vote

Daniel Galataud précise les modalités du droit de vote (art.4). 36 ayants droit sont présents. Majorité fixée à 19.

b) Election des scrutateurs

Sont élus scrutateurs : madame Stoll et monsieur Goy.

c) Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sous sa forme par la majorité de l'assemblée, sans opposition.

2. Ratification du PV de l'assemblée du 20 novembre 2021

Le PV a été mis en dépôt public selon l'art. 61. Pour plus de clarté, Sylviane Zulauf demande à apporter une précision au pt 5 comme suit : « *S. Zulauf pose une question relative à la recherche de solutions d'optimisation entre les paroisses alémanique et française pour mener ensemble certaines activités comme les ventes, les marchés, les actions de solidarité avec les migrants.* »

3. Election / Réélections

- Election d'une nouvelle conseillère de paroisse

Michèle Morier-Genoud (MMG) présente la nouvelle conseillère de paroisse, membre active au sein de notre paroisse depuis deux ans, Maïté Olea Javet. Ses intérêts : cultiver sa foi et participer aux groupes bibliques, s'occuper de ses petits-enfants. L'assemblée l'élit par applaudissement. Avec cette élection, le conseil de paroisse œuvre au complet avec 7 membres.

- Réélection de 2 conseillers-ères de paroisse

Se présentent : Mme Galataud et M. Gyger (anciens). L'assemblée les élit par acclamation. Ils sont tous deux remerciés pour la poursuite de leur mandat.

- Réélection de la présidente et de la vice-présidente du Conseil

Michèle Morier-Genoud et Jeannette Bessire ont décidé de rempiler. L'assemblée les remercie et les confirme dans leur mandat par applaudissements.

- Election à la Paroisse générale

Après la présentation faite préalablement, MMG propose la candidature de Nicolas Goy que l'assemblée élit par acclamation en qualité de représentant de la Paroisse

française. Il rejoindra la commission des finances de la Paroisse générale dans laquelle siègent 4 membres, dont 3 alémaniques.

4. Présentation de 2 nouvelles collaboratrices

Lauraline Galataud : Engagée à 50% en qualité de catéchète professionnelle en formation, elle travaille chez nous depuis le 15.08.2022. Préalablement, elle a œuvré comme accompagnante caté, catéchète bénévole et narratrice biblique.

Ella Bovet : Engagée à 50% comme animatrice « artiste » de jeunesse, elle est maître socio-professionnelle depuis 7 ans, titulaire d'un CFC de créatrice de vêtements pour dames.

5. Budget paroissial 2022, informations

Jean-Jacques Amstutz informe sur le budget paroissial qui sera voté dans le cadre de la prochaine Assemblée générale de la Paroisse générale le 14 décembre 2022.

A la question portant sur le poste « Présences », il répond que les normes comptables exigent de passer toutes les prestations fournies dans les comptes.

Les charges du personnel sont en augmentation (48% des charges), le poste *Biens et services* pèse à 24.4%. Pour les revenus, ils sont essentiellement générés par les entrées fiscales (80%) et les immeubles (11,5%).

Pour 2023, l'effort d'économie général consenti laisse prévoir des comptes équilibrés. Le budget 2023 présente un résultat à CHF 0.-, alors que le taux d'impôt reste inchangé à 0,23%.

6. Vie de la paroisse, rapports : Présidente/Coordination colloque/Présences/ Délégué-e au Synode cantonal

a) *Rapport de la présidente du Conseil de paroisse*

M. Morier-Genoud (MMG) relate une année 2022 qui démarre en douceur avec des activités qui affichent une affluence réjouissante, alors qu'il y a un tassement de la participation aux cultes. L'été se révèle turbulent avec les départs annoncés de C. Borle (fêté dignement en août), de PA. Kuchen (12.2022) et L. Ramoni (mi-2023).

Fluctuations : 54 sorties et 2 entrées dans l'église. Actes ecclésiastiques : 9 baptêmes, 7 confirmations et 47 services funèbres. Fin 2021, le registre de la paroisse compte 4029 personnes. La collaboration avec la paroisse de Nidau se poursuit pour esquisser le plan de cultes : en 2022, il y a eu alternance entre Bienne et Nidau pour les cultes du 5^e dimanche. La collaboration pastorale sera à rediscuter suite aux départs annoncés des 2 pasteurs (L. Ramoni 60% et PA. Kuchen 40%). Un 100% pour Bienne serait idéal. Rendez-vous est pris.

La collaboration KT se poursuit avec la paroisse de Rondchâtel sous la responsabilité d'une nouvelle équipe.

MMG reprend le sujet budget 2023 : les entrées fiscales sont stables, mais, au vu des crises qui se profilent (guerre en Ukraine, climat), des répercussions négatives peuvent se dessiner à moyen terme. MMG termine en remerciant les bénévoles, les personnes à la recherche de nouvelles pistes, les accompagnants et membres actifs. Elle soulève le rôle vital de la paroisse face aux crises : donner des signes d'espoir, soutenir et accompagner.

A la question de C. Zulauf « Catéchisme, que se passe-t-il ? ». MMG répond que les 2 jeunes gens sont encore en phase de mise en place, qu'ils sont encore en temps d'essai. Le rapport de la présidente est applaudi par l'assemblée.

b) Rapport de la coordination colloque

Christophe Dubois rappelle la fin de stage de Caroline Witschi et le départ de Christian Borle. Il souhaite la bienvenue à ses deux nouvelles collègues. Les activités ont repris leur cours (pour les détails, voir rapport d'activités de la PG). 4 événements à relever :

- Marché aux Puces : grand succès qui a permis de désengorger le sous-sol de Saint-Paul.
- Camp de confirmation et confirmations : magnifique camp vécu en Suisse.
- Culte nomade : belle célébration animée par un groupe de paroissiens et des personnes externes engagées dans le sujet de la transition.
- Culte d'ouverture et au revoir à C. Borle : on a pu discerner la solidité des liens tissés entre Christian et la paroisse et son arrondissement.

Avenir de la paroisse : Suite à un poste supprimé, l'activité diaconale doit être rediscutée.

Un groupe de travail a établi un rapport qui propose 3 axes pour le secteur de la diaconie : diaconie des aînés, présence auprès des personnes défavorisées, migration.

Un autre groupe de travail a planché sur le secteur Manifestations renommé Événements. Objectif poursuivi : définir les conditions-cadres permettant une plus grande implication des paroissiens-ennes dans l'organisation et l'animation des événements.

La réflexion sur la fluidité et l'efficacité des processus de communication s'est poursuivie.

La formation proprement dite sur la gouvernance partagée commencera début 2023.

Le nouveau chantier Saint-Paul oblige à établir une liste des activités qui offrira une répartition adéquate des locaux. A cette fin, la liste a été remise à la Commission des immeubles.

c) Association Présences

Daniel Sutter (DS) évoque un retour à la normal en douceur. Selon Présences, l'installation de Markus Furrer « Lumières en chantier » a été le point fort et spectaculaire de cette année. Silvano Keller fait remarquer que tout le monde ne partage pas cet avis. Lucette Grossenbacher adhère à cette critique : les échos perçus sont ambivalents/controversés, la performance artistique critiquée : elle a dérangé. DS répond que le comité d'Association Présences a débriefé sur les remarques reçues. « Bousculer peut avoir un sens, mais le respect des lieux doit être maintenu. »

Le 26 novembre aura lieu le vernissage des travaux d'Henri Ferrier, peintre amateur et ancien paroissien.

DS relève que le comité reste sous-doté (3 membres), qu'il est toujours à la recherche d'un soutien au comité et de bénévoles pour surveiller les installations/expositions. Il remercie la Paroisse d'ouvrir l'Eglise Pasquart aux activités culturelles et toutes les personnes actives.

L. Ramoni complète le rapport en signalant que l'exposition de 2021 « Bénévoles » renaîtra prochainement entre les murs de la Bibliothèque municipale.

Installation en projet : « Le tombeau vide », reprise de l'exposition d'il y a 20 ans. DS conclut qu'il y aura discussion permanente entre « ce qui passe » et « ce qui ne passe pas », c'est une question d'acceptance.

d) *Délégué-e au Synode cantonal (Raphaël Schaer et Sylviane Zulauf)*

S. Zulauf (SZ) rappelle qui est le synode : le parlement de l'Eglise cantonale BEJUSO, 194 membres répartis dans 6 fractions (5 germanophones et 1 francophone), 6 postes vacants.

Le synode a pris 3 décisions importants portant sur :

- la révision du règlement ecclésiastique : mariage pour tous
- l'avenir de la catéchèse
- le projet Eglise en route : principes en matière d'attribution des postes pastoraux, nouvelles formes d'animation

Le 2 novembre 2022 aura lieu l'élection/réélection du Conseil synodal (7 membres). SZ relève encore la volonté de réflexions sur l'investissement et l'exploitation des ressources en présence.

7. Bâtiments, informations

a) *Rénovations de la maison de paroisse de Saint-Paul*

Le budget de 4 mio (+- 10%) a été voté le 15 décembre 2021. Une commission de rénovation a été créée. Ont font partie : C. Némitz, C. Dubois, S. Keller, R. Egli, C. Bläsi, les 2 architectes et le responsable de chantier. Défi : les échanges bilingues. Sa tâche : créer le projet de détails pour faire la demande de permis de construire. Délai : mi-décembre 2022. Au vu de la situation économique, il sera difficile de tenir un budget avec des coûts plafonnés à 4,5 mio. Si le calendrier est tenu, les travaux débuteront en été 2023. Et, en été 2024, l'assainissement sera achevé. Les plans seront mis à disposition sur le site internet.

8. Informations concernant le fonctionnement de la Paroisse générale

En prévision de 2026 et de la diminution des ressources, il s'agit de faciliter la gestion des structures communes. La stratégie 2022-2026 porte sur les intentions et les efforts continus à fournir par les 3 entités – Paroisse générale, Paroisse français (Pfr) et Paroisse alémanique (Pal) – afin d'en améliorer le fonctionnement, tout en préservant les unités de vie que sont la Pfr et la Pal.

9. Divers

MMG remercie toutes les personnes élues ou réélues pour leur engagement, sans oublier celles qui répondent présent et s'impliquent dans la vie de la paroisse.

D. Galataud clôt l'assemblée à 12.05 heures.



Daniel Galataud

Président de l'assemblée de paroisse



Nicole Schwab

Rédactrice du PV

Annexes : comme mentionné